



1ERE SESSION ORDINAIRE POUR 2017

REUNION DES 30 ET 31 MARS

N° 2017/O1/015

**REPONSE DE M. GILLES SIMEONI, Président du Conseil Exécutif,
A LA QUESTION ORALE POSEE PAR M. Christophe CANIONI**

(NON INSCRIT)

OBJET : Actualisation d'un débat au sein de l'Assemblée de Corse sur le dossier de l'immigration.

Monsieur le Conseiller,

Nous sommes en profond désaccord, vous le savez, sur les différents points que vous abordez dans votre question, y compris d'ailleurs, dans la façon dont celle-ci est libellée.

Ainsi, et par exemple, vous liez de façon nécessaire délinquance et immigration : c'est un raccourci inexact et fallacieux, que je conteste absolument.

Plus globalement, les multiples problématiques que vous évoquez appellent des développements complets et des débats de fond, qui ne peuvent être résumés dans le cadre d'une question orale.

Rappelons d'abord le fond de notre position.

Nous nous engageons, en période de crise comme au quotidien et dans chacun de nos actes, pour une société corse apaisée, généreuse, solidaire, et forte de ses valeurs, au premier rang desquelles les libertés individuelles et le respect de l'autre, mais aussi de ce que nous sommes collectivement.

Cet engagement découle des principes et valeurs fondamentales autour desquels notre vision de la société corse s'organise :

Rejet absolu de tous les communautarismes, de tous les fanatismes et de tous les intégrismes ; refus tout aussi absolu de tout amalgame raciste ou xénophobe ; réaffirmation de notre volonté de construire un modèle de société où l'appartenance au peuple corse ne découle ni de l'origine, ni de la couleur de peau, ni de la religion, mais de la volonté de s'intégrer à notre communauté en adoptant la langue, la culture, les valeurs et le projet collectif.

De cette vision globale découle aussi un positionnement clair, que nous avons démontré par nos paroles et par nos actes.

Nous sommes et serons toujours du côté des agressés : les pompiers des Jardins de l'Empereur, les villageois de Siscu, mais aussi et avec la même force, toutes les personnes qui font l'objet de menaces ou de violences à raison de leur origine ou de leur religion réelle ou supposée.

La Corse ne tolérera pas des comportements dignes des dérives que l'on peut constater dans certaines banlieues ou grandes villes de France ou d'ailleurs.

Mais je suis certain que vous-mêmes ne pouvez pas cautionner ou justifier des logiques de lynchage ou de bouc émissaire qui nous renvoient aux comportements les plus sombres dont les hommes se montrent hélas capables en toutes époques et en tous lieux.

Vous me posez donc trois questions. Je vais y répondre de façon directe et forcément résumée, donc incomplète.

1) Ma position concernant les associations anti-racistes

Je suis profondément anti-raciste. Leur objet me convient donc tout à fait. Je suis souvent en accord avec leur action. Il m'arrive aussi d'être en désaccord avec certaines organisations, ou avec certaines prises de position. Dans les rapports que je peux avoir avec ces associations, comme avec d'autres associations ou corps constitué, la règle est claire : chacun prend les positions qu'il juge utile de prendre, et les assume.

2) Est-il moralement souhaitable de continuer à verser des subventions à ces associations ?

Oui. Il n'y a rien qui justifie de cesser le versement de subventions allouées par notre Collectivité. Et de façon générale, le désaccord avec l'objet ou l'action d'une association n'est pas en soi un motif pour interrompre le versement d'une subvention.

3) Le débat que nous nous étions engagé à mettre au débat sera-t-il mis à l'ordre du jour avant la fin de la mandature ?

Je rappelle d'abord que le débat dont nous avons voté le principe n'est pas celui de l'immigration.

Nous avons prévu d'organiser des assises sur le thème « En Corse : quel modèle de société et d'appartenance citoyenne ».

L'Assemblée de Corse a validé cette proposition dans sa délibération en date du 26 juillet 2016.

Le Conseil Exécutif travaille à la préparation de ces Assises, en concertation avec l'Assemblée de Corse, le Conseil Economique social et culturel de Corse, et l'ensemble des acteurs concernés.

Elles interviendront en temps voulu, dans un temps déconnecté de celui des passions et des surenchères électorales.

Ce débat fondamental permettra de nous demander comment construire un modèle de société dans lequel chacun est respecté dans sa liberté individuelle et religieuse et dans lequel les valeurs fondamentales du peuple Corse sont prises en compte, transmises et vécues de façon naturelle et apaisée par l'ensemble du corps social.

Un travail de fond, qui pour nous, vise à répondre, à une question fondamentale : comment devient-on, tout simplement, un citoyen Corse ?